



VILLE D'AUBANGE

Annexe 25



URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur **Leonardo BELLAVIA** [REDACTED]

Le terrain concerné est situé Rue Wisbas, 24 à 6792 HALANZY, et cadastré 3e division, section C, numéro 1136 A2.

Le projet consiste en **la transformation d'une habitation unifamiliale**, et présente les caractéristiques suivantes :

Motif(s) de l'annonce de Projet : Ecart(s) au Guide Communal d'Urbanisme :

- Toiture plate pour le garage et la terrasse à l'arrière ;
- Utilisation de l'acier et du métal ;
- Toiture en zinc pour la lucarne à créer en toiture.

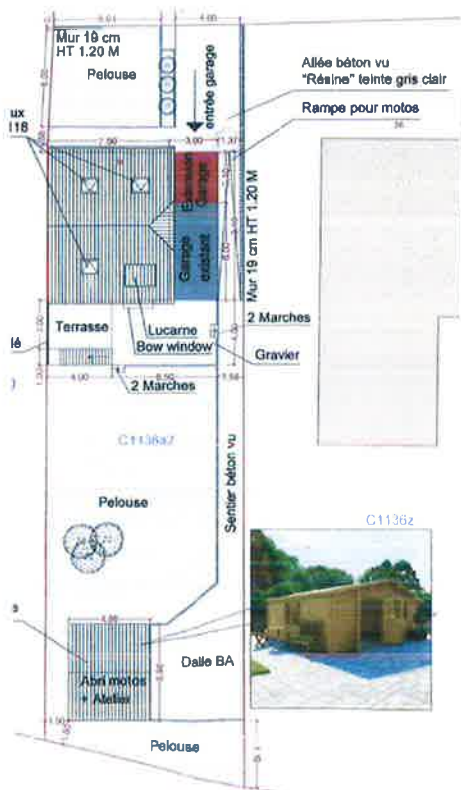
Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h à l'adresse suivante : Service urbanisme, Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme (téléphone : 063/43.03.10, mail : urbanisme@aubange.be, dont le bureau se trouve Rue Haute n° 22 à 6791 Athus.

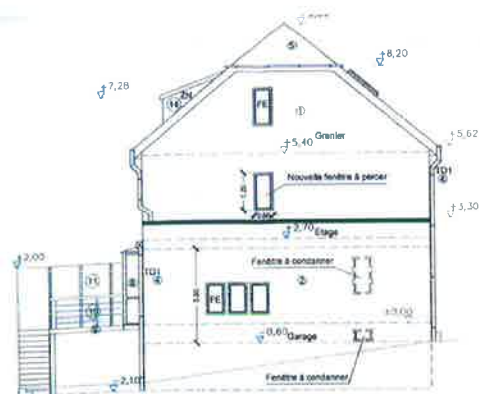
Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 20/10/2026 au 03/11/2026 au Collège communal (référence du dossier 178/26) : la présente annonce de projet sera affichée sur le terrain, par le demandeur, à front de voirie et lisible de celle-ci, **à partir du 14/10/2026** et pendant toute la durée de l'annonce de projet.

- soit par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@aubange.be

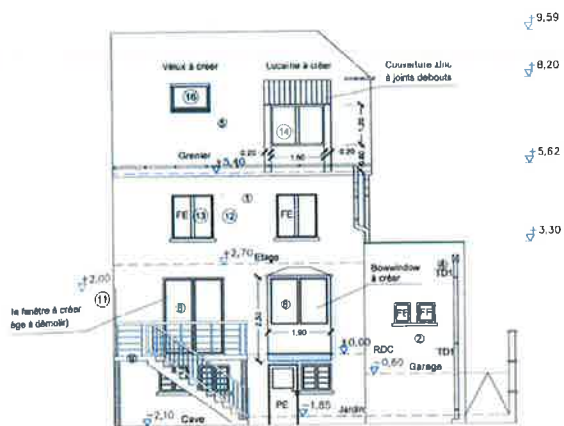
Situation projetée



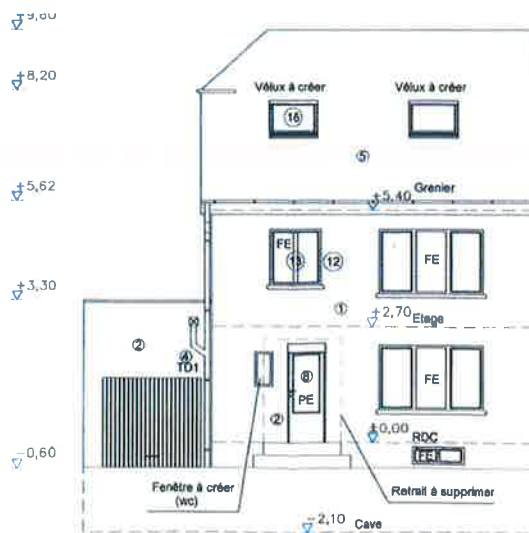
Plan d'implantation



Façade latérale



Façade arrière



Façade avant